



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **21 mars 2016**

Délibération n° 2016-1041

commission principale : **déplacements et voirie**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Plan de déplacements inter-entreprises (PDIE) de la zone plateau Nord - Attribution d'une subvention à l'association pépinière Cap Nord**

service : **Pôle transformation et régulation - Direction de la prospective et du dialogue public**

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Vesco

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 1er mars 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 23 mars 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mme de Lavernée, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, MM. Millet, Moretton, Morige, Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Poulain, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), MM. Aggoun, Blachier (pouvoir à Mme Peillon), Casola, Mme de Malliard (pouvoir à M. Charmot), MM. Fenech (pouvoir à M. Blache), Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Mmes Millet, Nachury (pouvoir à Mme Balas), Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), Pouzergue (pouvoir à M. Buffet), M. Sannino (pouvoir à Mme Runel).

Conseil du 21 mars 2016**Délibération n° 2016-1041**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Plan de déplacements inter-entreprises (PDIE) de la zone plateau Nord - Attribution d'une subvention à l'association pépinière Cap Nord**

service : Pôle transformation et régulation - Direction de la prospective et du dialogue public

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 février 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Depuis 2006, la Communauté urbaine de Lyon à laquelle s'est substituée la Métropole de Lyon encourage une politique de management de la mobilité avec les entreprises de son territoire qui recommande la mise en place d'actions de mobilité durable issues de plans de déplacements inter-entreprises (PDIE) sur les territoires économiques.

a) - Objectifs et contexte de la demande

Ces PDIE visent à faciliter et à rationaliser les déplacements domicile-travail et professionnels. Il s'agit d'inciter les salariés des entreprises à utiliser d'autres moyens de transport que la voiture individuelle auto soliste (un seul conducteur). Sur les 13 PDIE en cours, certains territoires se sont dotés de postes "d'animateurs mobilité", positionnés auprès des associations d'entreprises, et obtiennent des résultats indiquant une baisse de la mobilité voiture autosoliste. D'autres secteurs, tel celui du Plateau Nord, n'ont pas pu, lors de la mise en œuvre de leur PDIE, se doter d'une telle animation de proximité, ce qui a été préjudiciable, au fil des ans aux objectifs fixés par le plan d'action PDIE.

Le PDIE Plateau Nord (Rillieux la Pape, Caluire et Cuire, Sathonay Camp) a ainsi été le premier PDIE de l'agglomération adopté en 2007. Il engageait alors 11 entreprises représentant près de 1 500 salariés potentiels. Faute d'animation, la démarche s'est essouffée et, en même temps, de nouveaux modes de transport alternatifs sont apparus.

L'association Cap Nord porte, depuis janvier 2014, le développement économique du Plateau Nord et la question de la mobilité apparaît comme une demande récurrente des entreprises de ce secteur. Elle souhaite donc redonner un second souffle à la démarche PDIE afin de la réactualiser.

b) - Programme d'actions pour 2016 et plan de financement prévisionnel

En s'appuyant sur le recrutement d'un stagiaire "transports" de haut niveau, la démarche consistera à :

- réaliser une enquête PDIE, complémentaire aux enquêtes réalisées sur d'autres secteurs en 2014,
- remobiliser les entreprises du secteur sur la nécessité de mettre en place des actions d'éco-mobilité,
- dégager des actions à mettre en œuvre prioritairement,
- créer des outils de communication,
- animer cette thématique avec les acteurs locaux et institutionnels, privés et publics.

Il est donc proposé de soutenir financièrement cette démarche PDIE sur le territoire du Plateau Nord portée par l'association Cap Nord à hauteur de 8 500 € pour l'année 2016, comme suit :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
rémunération et suivi stagiaire - étude et enquête - communication	17 000	budget Cap Nord	3 000
		entreprises du secteur	5 500
		Métropole de Lyon	8 500
TOTAL	17 000	TOTAL	17 000

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 8 500 € au profit de l'association Cap Nord dans le cadre du plan de déplacements inter-entreprises (PDIE) de la zone Plateau Nord,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Cap Nord définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 020 - opération n° 0P02O2036.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 23 mars 2016.